

Lorient Agglomération Express

La lettre d'information de Lorient Agglomération

ÉVÈNEMENT

JOUR J POUR LA NOUVELLE GARE !



Elle passe du Nord au Sud des rails, se déplaçant de quelques dizaines de mètres et pourtant la nouvelle gare de Lorient est une petite révolution. Désormais tournée vers le centre-ville, elle devient la porte d'entrée de l'Agglomération pour les millions de voyageurs qui descendront du train chaque année. La nouvelle gare est aussi synonyme d'une nouvelle manière de concevoir les déplacements sur le territoire. Lorient Agglomération a en effet décidé de faire du parvis le cœur de ce que l'on appelle l'intermodalité, c'est-à-dire la faculté de passer rapidement du train au bus ou au vélo et inversement.

Le Triskell, la voie priorité bus, sera le principal vecteur de cette évolution, en permettant de relier rapidement la gare aux principaux centres d'activités. Afin d'associer le public à cet événement historique, Lorient Agglomération a préparé de nombreuses animations dans la gare, les rues adjacentes, les bus et le centre-ville de Lorient.

LES TEMPS FORTS

17 mai

- Accueil des voyageurs par un groupe de percussions sur les quais
- Animations musicales avec fanfare, swing manouche, jazz et gospel
- Espace d'informations et d'animation dédié au vélo, parvis F. Mitterrand
- Espace vidéo immersif avec visite virtuelle de la nouvelle gare et du futur quartier de la gare, place Aristide Briand de 9h à 18h
- Animation surprise sur le parvis de la nouvelle gare à 17h17

20 mai (Boulevard Franchet d'Esperey)

- 16h15 et 19h15 : spectacle de rue « La Caravane des Valises »
- 16h15 et 19h30 : animation musicale DJ Set
- 18h : geste inaugural
- 18h30 et 20h30 : déambulation de la parade Abysses
- De 20h à minuit : concert avec Heat Wave et Ginkgoa

BRÈVES

COMPTOIR DU RÉEMPLOI

UNE NOUVELLE ADRESSE POUR LA RECYCLERIE

La boutique du Comptoir du réemploi, qui a ouvert ses portes au printemps 2015, a déménagé sur la zone du Manébos, à Lanester, près de la Biocoop et de la patinoire, tandis que les ateliers où sont stockés et réparés les objets collectés en déchèterie sont maintenus à Caudan, en face du site de traitement de déchets Adaoz. En deux ans, une vingtaine d'emplois a été créé : opérateurs de valorisation chargés de nettoyer et de remettre en état les objets qui seront vendus, vendeurs, encadrants ou chauffeurs. Le nouvel aménagement permettra d'accueillir dans de meilleures conditions les près de 3 000 clients mensuels qui viennent y chercher meubles, vaisselle, électroménager ou encore vélos à petit prix. Rappelons en effet que le Comptoir du réemploi revend les objets collectés dans les points réemploi des 13 déchèteries de l'Agglomération après les avoir réparés et nettoyés.

ESPACE NATUREL

DES MOUTONS POUR ENTRE-TENIR LE MARAIS DU DREFF

En complément de travaux de coupe et d'arrachage et à titre expérimental, une gestion par pâturage est mise en place depuis le 3 mai pour une durée de deux mois sur le site du marais du Dreff, à Riantec. Quatre moutons d'Ouessant travaillent à contenir les jeunes pousses des espèces envahissantes exotiques et à préserver un milieu naturel ouvert. Depuis trois ans, Lorient Agglomération fait également appel à des chevaux utilitaires pour l'arrachage de baccharis et la fauche. Par ailleurs, Lorient Agglomération installera prochainement des chicanes sur la digue du marais du Dreff pour en restreindre l'usage aux seuls piétons, limiter sa dégradation et respecter les termes de la servitude de passage des piétons le long du littoral.

AMERICA'S CUP

EN DIRECT À LA CITÉ DE LA VOILE



La Cité de la Voile Éric Tabarly sera le point de ralliement de tous les passionnés de voile qui pourront y suivre en direct les régates de l'America's Cup du 26 mai au 3 juin. Déjà expérimenté lors de la précédente édition de cette course mythique en 2013, le dispositif avait fait ses preuves. Les retransmissions seront commentées par un spécialiste du sujet afin que le plus grand nombre de personnes suivent ces épreuves très spectaculaires et très techniques. Elles auront lieu en plein air sur grand écran tous les jours à partir de 19h et dureront environ deux heures, sauf pour le 26 mai à partir de 21h. En amont, mercredi 17 mai à 19h le public pourra suivre un échange avec un membre du Groupama Team France, y compris avec Franck Cammas, s'il n'est pas en entraînement.

Programme complet sur : www.citevoile-tabarly.com

DÉVELOPPEMENT DURABLE

DES ANIMATIONS DANS 14 COMMUNES



Pour sa 5^e édition, la semaine du développement durable, initiée par Lorient Agglomération, programmera une vingtaine d'animations dans 14 communes du territoire du 30 mai au 5 juin. Le week-end de la Pentecôte (3, 4 et 5 juin) sera l'occasion de nombreux rendez-vous pour le grand public, notamment au domaine de Soye et au port de Kerrock à Plœmeur, à la ferme de Saint-Urchaud à Pont-Scorff et sur le parvis de l'hôtel de Ville de Lorient. Avec pour thème alimentation et santé, l'événement s'attachera à sensibiliser le public sur les thèmes de l'agriculture biologique, de la réduction des pesticides, de protection de l'eau, de la pêche durable ou encore de la diversité animale. Le cinéma le Vulcain, à Inzinzac-Lochrist, programmera un film par jour dont le documentaire Pierre Rabhi, au nom de la terre, le 5 juin. À noter aussi, une projection à bord d'un bateau au départ de Lorient La Base le 1^{er} juin.

Programme complet sur www.lorient-agglo.fr

GENS DU VOYAGE

UN DISPOSITIF POUR L'ÉTÉ

Lorient Agglomération met en place sur son territoire un dispositif estival pour accueillir les gens du voyage. Les communes sont solidairement appelées à contribuer, par roulement, à la mise en place d'un calendrier sur six ans pour planifier l'accueil estival de ces rassemblements. Cette obligation de solidarité ne porte pas seulement sur les communes de plus de 5 000 habitants concernées pour les terrains d'accueil à l'année, mais vaut pour l'ensemble des 25 communes de Lorient Agglomération. Cette année, ce sont les communes d'Hennebont, Quistinic et Riantec qui mettront à disposition les terrains nécessaires pour assurer cette gestion temporaire.

AGENDA

Du 15 mai au 7 juillet

Exposition diversité de Team Jolokia à la Maison de l'Agglomération

Samedi 20 mai de 16h à minuit

Inauguration de la gare

Samedi 20 et dimanche 21 mai

Fête de la nature à Gestel

INTERVIEW



LAURENT KERLIR,
président de la
Chambre d'agriculture
du Morbihan et
agriculteur à Plœmeur

« LES AGRICULTEURS ONT BESOIN DE NOUVEAUX DÉBOUCHÉS »

Quel est le paysage agricole du Pays de Lorient ?

Le territoire compte 759 exploitations. L'agriculture génère 1 500 emplois directs, soit 2% des emplois totaux et chaque emploi agricole induit 2 à 6 emplois indirects non agricoles. Ce n'est pas négligeable, même si entre 2000 et 2010, on a perdu 35% d'exploitations. Mais c'est une tendance nationale. Si cette baisse s'explique en partie par une forte concentration des exploitations et par une amélioration des outils de production, nous notons de plus en plus de difficultés économiques. Les exploitants ont du mal à payer leurs salariés, ce qui augmente leur charge de travail. De plus en plus de producteurs souhaitent quitter le métier. Notre agriculture est sur le Pays de Lorient riche en diversité

de productions : lait, légumes et autres productions animales et végétales.

Quelles sont les attentes des agriculteurs concernant la nouvelle charte de l'agriculture ?

De l'ambition et un véritable plan d'actions pour tous les types d'agriculture : conventionnelle, de label, bio... Notre première problématique reste le foncier. Il faut bien réfléchir avant d'urbaniser ou de créer des zones industrielles et d'activités, parfois au détriment de l'agriculture. L'idée n'est pas de bloquer tous les projets, mais il faut pouvoir se mettre autour de la table et se concerter. Ensuite, nous sommes attachés à l'ancrage territorial. Par exemple, nous allons bientôt lancer un lait du Pays de Lorient. Tous les producteurs locaux pourront y contribuer. C'est un complément aux circuits courts et une reconnaissance de nos productions locales.

Pourquoi la Chambre d'agriculture a choisi de s'investir ?

La Chambre d'agriculture compte parmi les interlocuteurs privilégiés des collectivités locales. Cette charte permet d'avoir un lieu d'échanges régulier entre profession agricole, élus locaux et société civile. On s'est compris sur

l'ambition économique et environnementale de notre territoire. Le projet et le texte d'orientation sont déclinés en un véritable plan d'actions pour tous les types d'agriculture : conventionnelle, bio, circuit court, filières... Nous comptons sur les collectivités pour nous aider, en tant que producteur, à reprendre la main sur la commercialisation de nos produits. Avec la charte, on contribue à rapprocher les producteurs des acheteurs, à préserver le foncier agricole au maximum. On s'assure aussi d'être à l'écoute des attentes locales aussi diverses soient-elles.

Les agriculteurs sont-ils prêts à ces évolutions ?

Certains ont franchi le pas en gardant tout ou partie de leur production pour la transformer en yaourts, beurre, crème... 20% des éleveurs ont fait ce choix : ils se sont formés pour s'approprier les savoir-faire, certains ont même créé leur laboratoire de transformation. Les débouchés existent et la clientèle aussi. Mais on ne peut pas tous se mettre à vendre des yaourts, au risque de saturer le marché. L'idée est de pouvoir organiser des débouchés, créer et développer de nouveaux marchés auxquels les agriculteurs se mettront aussi en capacité de répondre.

UNE PLACE PLUS GRANDE POUR L'AGRICULTURE

Adoptée en avril, la charte de l'agriculture et de l'alimentation se fixe comme objectifs, entre autres, le développement de l'emploi et le maintien des surfaces dans le secteur.



« C'est le plus grand parc d'activité du territoire ». La formule de Tristan Douard, vice-président de Lorient Agglomération reflète la prise en compte plus importante de l'agriculture dans le développement du Pays de Lorient*. « La nouvelle charte contient un certain nombre d'actions qui visent à préserver l'agriculture, les emplois que génère le secteur, poursuit-il. Mais elle devient la charte de l'agriculture et de l'alimentation, une problématique qui est entrée au cœur des préoccupations avec le projet alimentaire territorial » (voir défi 2). La charte contient une quarantaine d'actions dont certaines existent et seront renouvelées. Deux d'entre elles sont d'ailleurs déjà engagées. La première vise à favoriser l'approvisionnement des cantines scolaires en produits locaux (légumes, viandes, laitages...). La seconde a été menée dans le cadre du SCOT (schéma de cohérence territoriale) qui prévoit une obligation de maintien des surfaces agricoles dans les communes à travers le PLU (plan local d'urbanisme).

* La charte concerne le Pays de Lorient, c'est-à-dire Lorient Agglomération et la Communauté de communes de Bellevue Blavet Océan (CCBBO)

Défi 1 – Préserver et valoriser les ressources de l'agriculture et de l'emploi
Pour soutenir l'installation de jeunes agriculteurs, Lorient Agglomération a instauré une aide forfaitaire de 2 000 euros. Un projet de convention avec la SAFER (société d'aménagement foncier et d'établissement rural) prévoit l'achat de terres afin de créer des réserves foncières agricoles.

Les enjeux du défi 1 : favoriser l'emploi et préparer la prochaine génération d'agriculteurs, assurer la protection des espaces agricoles dans les documents de planification (SCOT, PLU), valoriser les outils de production agricole.

Défi 2 – Co-construire un projet alimentaire territorial durable et partagé
Le projet alimentaire territorial (PAT), lauréat d'un appel à projet lancé par le ministère de l'Agriculture, se donne pour objectif de favoriser les produits locaux, notamment bio, dans l'alimentation des habitants du territoire. L'une des premières actions liées au PAT est le soutien apporté aux cantines scolaires pour l'approvisionnement local.

Les enjeux du défi 2 : développer l'agriculture et la pêche de proximité, développer la commande publique en produits locaux, promouvoir une alimentation de qualité accessible à tous.



Défi 3 : Cultiver la qualité territoriale du Pays de Lorient et favoriser la transition

Permettre à l'agriculture et l'espace rural de révéler ce qui fait l'attractivité du territoire, son identité, en lien avec le tourisme et l'image de marque du Pays de Lorient. Prendre en compte l'environnement dans les pratiques agricoles, avec par exemple la mise en place d'un plan bio avec un objectif de 10% de la surface agricole consacrée au bio en 2020 et l'accompagnement des filières conventionnelles.

Les enjeux du défi 3 : contribuer à révéler la qualité territoriale du Pays de Lorient, aider à l'évolution des pratiques agricoles et des filières de production, développer le tourisme rural et le tourisme gastronomique.

Défi 4 : Agir pour une mise en œuvre adaptée, concertée et volontariste de la charte

La mise en œuvre dépendra des porteurs de projet prêts à enclencher des initiatives. S'agissant de l'animation, elle sera assurée par Lorient Agglomération, la CCBBO, la chambre d'agriculture du Morbihan ainsi que les membres du conseil agricole et alimentaire.

Les enjeux du défi 4 : animer la charte, communiquer, évaluer la mise en œuvre des actions et leur impact.

QUELQUES PROJETS D' ACTIONS

- Un prêt d'honneur pour l'installation
- Un espace test pour les projets d'installation
- Le développement de fermes citoyennes
- Une politique de compensation des pertes des espaces agricoles
- La mise en place de rencontres commerciales autour des produits locaux
- Conforter la filière chou du Pays de Lorient
- Créer le défi famille alimentation positive
- Diffusion d'une émission radio « tous à table »
- Lutter contre le gaspillage aux champs
- Inventer un circuit touristique culinaire
- Favoriser l'approvisionnement des événements en produits locaux

TRANSPORT COLLECTIF : UN BON BILAN POUR LA NOUVELLE GAMME TARIFAIRE

La prise en compte du quotient familial a permis à de nombreuses familles de bénéficier d'un tarif réduit auquel elle n'avait pas droit auparavant.



L'étude menée sur la mise en place de la nouvelle gamme tarifaire sur le réseau de transport collectif dégage trois principaux enseignements : une stabilité des recettes commerciales, un taux de réabonnement proche de 100% et une forte augmentation du nombre de jeunes abonnés (+ 12%). Rappelons que la nouvelle gamme tarifaire repose sur la prise en compte du quotient familial, c'est-à-dire du revenu ramené au nombre de personnes présentes dans le foyer, un tarif réduit pour la large tranche d'âge 4-15 ans et un tarif spécifique pour les personnes handicapées.

● **Un taux de réabonnement de 94%**

Le nombre d'abonnés reste stable (20 381 contre 21 594 l'année précédente). Parallèlement, sur une période comparable, les recettes commerciales restent identiques avec une variation inférieure à 0,1%.

● **Une baisse des abonnements plein tarif**

Le nombre d'abonnements plein tarif a nettement diminué (- 43%) grâce à la prise en compte du quotient familial. De nombreux foyers qui ont des revenus modérés se retrouvent désormais dans les premières tranches de réduction alors que dans la gamme tarifaire précédente, ils n'entraient

dans aucun statut permettant de bénéficier d'une réduction (étudiant, chômeur, personne âgée...).

● **Une forte augmentation des abonnements jeunes**

Le nombre d'abonnés jeunes (- de 25 ans) est passé de 8 429 à 9 136, une progression due en grande partie au rattachement des collégiens au tarif 4/15 ans, un tarif inférieur à celui pratiqué par le Conseil départemental lorsqu'il était en charge du transport des élèves des communes de l'ex CC-Plouay. Par ailleurs, 5 800 jeunes bénéficient d'une réduction (41%), contre 3 595 auparavant (28%).

● **Une légère baisse des abonnements très réduits**

Le taux de réabonnement des titulaires de titres à tarif réduit de la gamme précédente (chômeurs, handicapés, personnes âgées) a diminué. Certains usagers ont pu opter pour des titres oblitérés compte tenu de leur fréquence d'utilisation ou ont vu leur situation personnelle évoluer.

● **La prise en compte du handicap**

508 personnes titulaires de l'allocation adulte handicapé (AAH) ont choisi de s'abonner au réseau de transport et parmi elles, 88% bénéficient d'un titre très réduit (- 75% ou forfait solidaire +).

THERMO-FACÈDE

UN NOUVEL OUTIL POUR ÉCONOMISER L'ÉNERGIE



Dans le cadre de son PLH 2017-2022, Lorient Agglomération prévoit la réalisation de thermo-façades dans chacune des 25 communes de son territoire. Cette action a été confiée à l'Espace Info Habitat (et plus particulièrement au service habitat de Lorient Agglo et à Aloen, agence locale de l'énergie). Les deux premières campagnes de thermo-façade viennent d'être menées à Inguiniel et Quistinic. Dans chacune des communes, des clichés ont été pris à l'aide d'une caméra thermique qui permet de visualiser les déperditions de chaleur grâce au rendu couleur. L'objectif de l'opération est d'utiliser un outil très visuel et pédagogique afin de sensibiliser les habitants à la plus ou moins bonne isolation de leur logement. Lors de la restitution publique, les conseillers informent les participants sur les notions de résistance thermique, d'étanchéité à l'air, de ventilation avant de les informer sur les aides existantes. Sous certaines conditions, parfois de ressources, Lorient Agglomération et l'Agence nationale pour l'amélioration de l'habitat (ANAH) peuvent accorder des subventions ou des prêts pour des travaux permettant de réduire la consommation d'énergie. La prochaine campagne thermo-façade qui doit se dérouler en hiver, par temps froid, au moment où le chauffage est en route aura lieu fin 2017/début 2018.

Plus d'info auprès de l'EIH au 0 800 100 601